



## Tunisie : l'avocat Jean-Pierre Mignard appelé à la rescousse dans l'affaire du meurtre de Chokri Belaïd

L'opposition a appelé à une nouvelle manifestation à Tunis, samedi 7 septembre, date des célébrations du 40e jour après la mort du député Mohamed Brahmi, tué par balles devant son domicile, le 25 juillet. Six mois auparavant, le 6 février, l'opposant de gauche Chokri Belaïd avait été lui aussi assassiné dans des circonstances similaires.

Ces deux meurtres, qui ont ébranlé le pouvoir dominé par les islamistes du parti Ennahda et plongé la Tunisie dans une crise profonde, sont liés, selon la police tunisienne, qui a désigné les auteurs présumés, des partisans d'Ansar Al-Charia. Ce groupe salafiste radical créé en mai 2011 a été classé depuis comme "organisation terroriste" par le gouvernement.

Ces éléments d'enquête rendus publics ne satisfont pas Besma Khalfaoui. La veuve de Chokri Belaïd a décidé de faire appel à l'avocat français Jean-Pierre Mignard, un spécialiste du droit pénal, engagé au Parti socialiste et proche de François Hollande.

De retour dans son cabinet parisien, vendredi, au lendemain d'un déplacement à Tunis, ce dernier dénonce "une affaire extrêmement grave traitée de manière banale". "S'il s'agit d'une même entreprise terroriste criminelle, il faut réunir les procédures et ouvrir une..."

Source <http://www.lemonde.fr/>